



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Déclaration du Mouvement de la Paix

Ukraine : Non aux munitions à l'Uranium appauvri

Urgence de promouvoir une solution diplomatique incluant des initiatives diplomatiques multilatérales et un cessez-le-feu le plus rapidement possible pour des raisons humanitaires évidentes et urgentes.

Il y a quelques semaines en visite à Kiev, le secrétaire d'État américain Antony Blinken a annoncé que les États-Unis allaient fournir à l'Ukraine des munitions contenant de l'uranium appauvri, dans le cadre d'une nouvelle aide annoncée mercredi 6 septembre dernier.

C'est la première fois que les États-Unis entendent livrer à l'Ukraine de telles munitions à l'uranium appauvri, dont l'utilisation est très controversée en raison leurs effets radioactifs sur les militaires et les civils et de la pollution radioactive qui subsistera longtemps. Les effets de ces armes largement utilisées lors des guerres du Golfe de 1990 et 2003, et lors des bombardements de l'Otan en ex-Yougoslavie en 1999, alimentent des luttes au plan international pour leur interdiction.

Le droit international interdit d'utiliser dans des conflits armés des armes ou des méthodes de guerre de nature à causer des maux superflus ou à frapper sans discrimination. Les armes à uranium appauvri ont fait l'objet d'une condamnation explicite de la Commission pour les droits de l'Homme des Nations-Unies en 1996 (Résolution 1996/16 de la Sous-commission sur la prévention de la discrimination et la protection des minorités). Par ailleurs, la Convention des Nations-Unies (Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination) du 10 octobre 1980 dite « Convention des armes inhumaines » rappelle dans ses attendus « *qu'il est interdit d'utiliser des méthodes ou des moyens de guerre qui sont conçus pour causer, ou dont on peut s'attendre qu'ils causeront, des dommages étendus, durables et graves à l'environnement naturel* ».

Le Mouvement de la Paix, tout comme la campagne pour le désarmement nucléaire britannique anglaise (*Campaign for Nuclear Disarmament*) l'a fait dans un communiqué récent, condamne la livraison de munitions avec de l'uranium appauvri qui ne peut qu'aboutir « à un désastre environnemental et sanitaire supplémentaire pour ceux qui vivent au cœur du *conflit* ».

Le Mouvement de la Paix appelle le président de la République, Emmanuel Macron :

- à exiger la non-utilisation d'armes interdites par les belligérants que ce soient des armes à l'uranium appauvri ou des bombes à sous-munitions,
- à promouvoir une solution diplomatique rapide pour mettre fin à cette guerre, résultant de l'agression-invasion de l'Ukraine par la Russie, et dont le prolongement ne peut que coûter des souffrances inutiles tant pour les combattants que pour les populations civiles, et en premier lieu pour le peuple ukrainien.

A Paris, le 12 octobre 2023

Le Mouvement de la Paix